

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 NOVEMBRE 2019.

Présents : M. Cettolo serge, M. DECHERY Thierry, M. OLIVES Yves, M. SABATIER Laurent, Mme ULIAN Martine, M. DUTOUR Christian.

Absents excusés : Mme Idrac M. Dominique, Mme Ribera Carole, Mme Dané Nathalie, M. Zanet Eric.

Secrétaire de séance : M. Dutour Christian.

La séance est ouverte à 20h35.

Approbation du compte rendu précédent

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Gestion administrative des contrats statutaires CDG 32.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la reconduction du contrat statutaire (remboursement du salaire versé aux employés communaux malades) pour une durée de 3 ans.

Choix du remplaçant de l'employé communal :

Christian, employé communal, fera valoir ses droits à la retraite le 20 décembre 2019.

Après délibération le conseil municipal décide d'employer M. Mons Thierry avec un premier contrat de 3 mois à l'essai. Ce contrat de 44h par mois sera annualisé (19h/semaine l'été (mai juin juillet Août) et 7h/semaine l'hiver) et prendra effet le 02 janvier 2020.

Préparation des vœux 2020.

Le conseil municipal présentera ses vœux aux habitants de Saint-Cricq le samedi 04 janvier 2020 à 18h30. Après le traditionnel discours de M. le maire une collation salée/sucrée sera proposée.

Mise en place de l'éclairage de Noël :

La pose des guirlandes est programmée fin novembre.

Finalisation de l'adhésion au syndicat mixte des 3 vallées :

Ces nouveaux statuts concernent la fourrière animale : le refuge pour chiens et chats. Approbation à l'unanimité du conseil municipal.

Questions diverses :

M. le maire fait un point sur la communauté de communes.

La séance est levée à 21h30.